

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-571 DU 23 NOVEMBRE 1999

**Portant Nomination et Promotion
à titre exceptionnel, civil et
Etranger dans l'Ordre National
du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 10 Novembre 1999 ;

DECRETE :

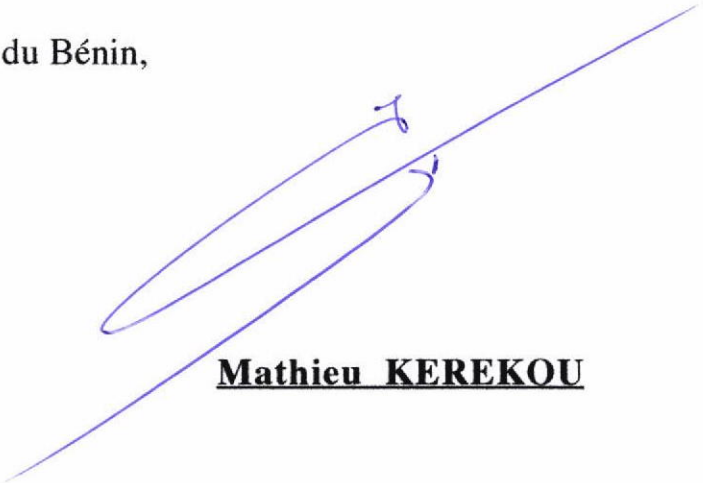
Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang à compter du 15 Novembre 1999, date de sa réception, Monsieur Jean Claude Raymond **GANDUR**, Président Directeur Général du Groupe ADDAX et ORYX, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a joué dans l'installation du terminal pétrolier de la Société ORYX-Bénin S.A.

Article 2 : Est nommé à titre exceptionnel, civil et étranger au grade de Chevalier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter du 15 Novembre 1999, date de sa réception, Monsieur Nicholai **GERMANN**, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a joué dans l'installation du terminal pétrolier de la Société ORYX-Bénin S.A.

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 23 novembre 1999

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2- MINISTERS
 18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
 CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
 INTERESSES 2.